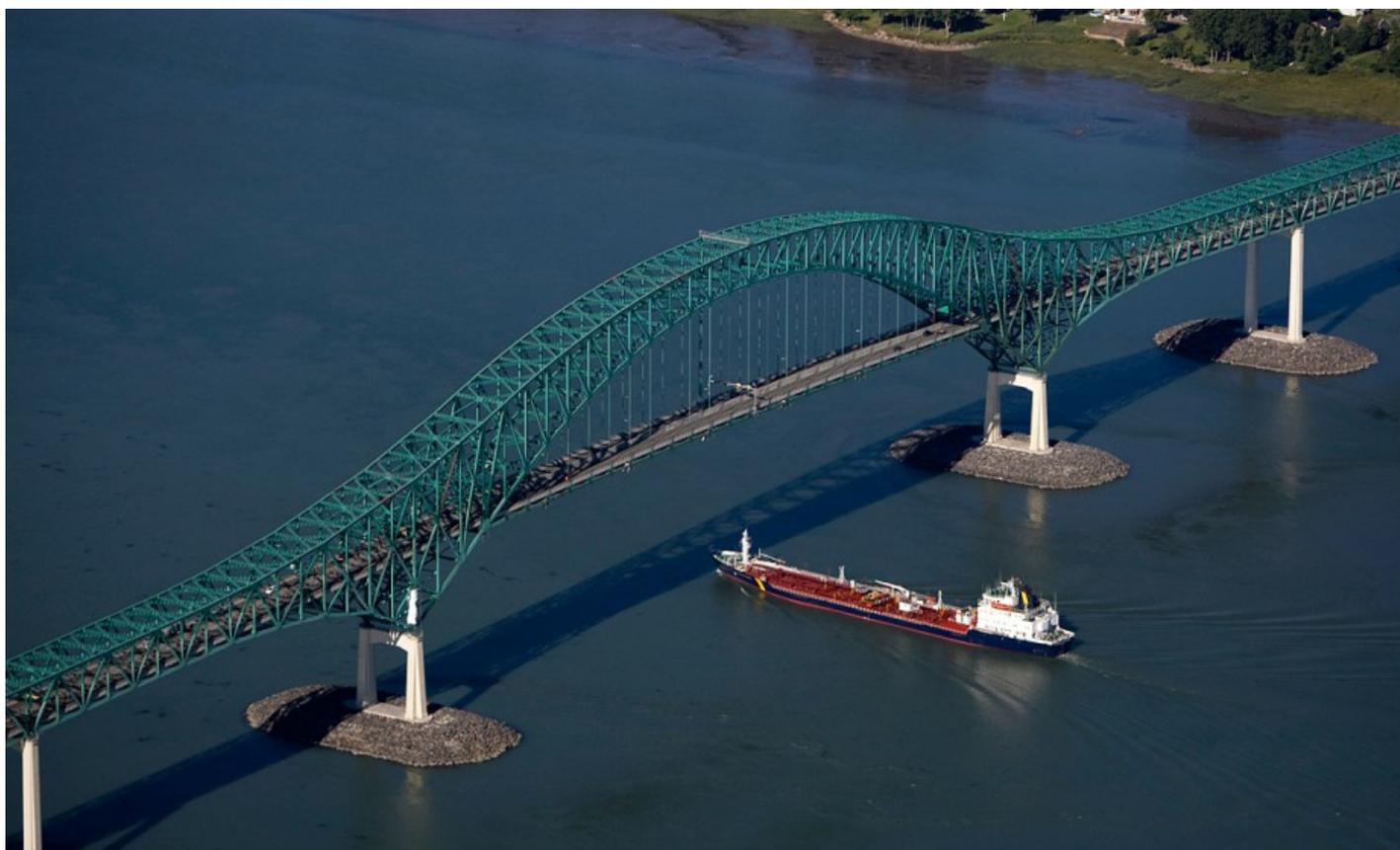


LA
PRESSE

Les négociations entre Québec et ses ingénieurs sont au point mort



2 articles restants ce mois-ci | [FAQ sur notre protection de la vie privée](#) [RÉDUIRE](#)

ESSE

Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste 2 articles à lire ce mois-ci. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévoyez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

[Se connecter gratuitement](#)

Publié le 12 août 2016 à 12h32 Mis à jour à 16h32

Les négociations entre le gouvernement du Québec et ses ingénieurs sont au point mort, eux qui n'ont toujours pas réussi à renouveler leur convention collective, contrairement à la majorité des employés de l'État.

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec avait eu des négociations intensives avec Québec à compter du 28 juin, mais celles-ci ont fini en cul-de-sac le 4 juillet.

Depuis, rien n'a vraiment bougé à ce chapitre, a indiqué le président du syndicat, Michel Gagnon, au cours d'une entrevue vendredi.

Ces ingénieurs employés par le gouvernement dans les différents ministères et organismes font, depuis le 14 mars dernier, une grève des heures supplémentaires. Ils s'en tiennent ainsi à un horaire de 7h30 à 16h30, en s'abstenant de travailler les soirs et les fins de semaine.

Plus tôt cette semaine, le Tribunal administratif du travail a d'ailleurs rendu une décision favorable au gouvernement concernant les services essentiels à maintenir au pont Laviolette, qui relie Trois-Rivières à Bécancour. Ainsi, des tests de chargement qui n'étaient pas prévus dans la liste de services essentiels à maintenir en cas de grève, au départ, y seront ajoutés.

Déçu de cette décision, le président de l'APIGQ maintient néanmoins le cap avec sa grève des heures supplémentaires.

«On garde toutes les options ouvertes. On a un mandat de grève générale illimitée. Il se pose encore de l'asphalte, au moment où on se parle, donc on se garde toutes les options ouvertes», a commenté M. Gagnon.

Le litige entre le gouvernement du Québec et ses ingénieurs porte principalement sur la rémunération. Les ingénieurs employés par le gouvernement aimeraient tendre vers la parité avec leurs homologues employés par Hydro-Québec. Ils ne réclament pas un rattrapage sur une

2 articles restants ce mois-ci | [FAQ sur notre protection de la vie privée](#) RÉDUIRE



Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste 2 articles à lire ce mois-ci. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévaliez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

[Se connecter gratuitement](#)

2 articles restants ce mois-ci | [FAQ sur notre protection de la vie privée](#) [RÉDUIRE](#)



Faites le choix d'un accès illimité sans frais

Il vous reste **2 articles à lire ce mois-ci**. Connectez-vous simplement par l'entremise d'une adresse courriel et prévaliez-vous d'un accès illimité et gratuit à tous nos reportages tout en soutenant le journalisme de qualité.

[Se connecter gratuitement](#)